

2018 : une nouvelle année record en termes d'implantations d'entreprises en Nouvelle-Aquitaine

lundi 8 avril 2019, par [lpe](#)

Avec 296 projets d'investissements exogènes, français et étrangers, et la création ou la sauvegarde de 7 041 emplois annoncés à 3 ans en Nouvelle-Aquitaine, l'année 2018 établit un nouveau record avec une hausse de 8% des emplois par rapport à 2017, modérée par un faible recul du nombre d'opérations à -3% mais qui intervient après la forte hausse de 2017 (à +69%).

Point conjoncture

La Nouvelle-Aquitaine continue de bénéficier d'une conjoncture favorable en 2018 avec l'amélioration de l'image économique de la France à l'étranger, l'afflux de voyageurs sur la ligne LGV Bordeaux-Angoulême-Poitiers-Paris et la croissance continue du trafic aérien et des vols low-cost pour les aéroports locaux.

Cependant, la croissance ralentie de l'économie depuis mi-2018, ainsi que l'incertitude sur le rythme des réformes du travail et de la fiscalité des entreprises, pourraient affaiblir le dynamisme des décisions d'investissements en 2019.

Ce qu'il faut retenir en 2018

La tendance aux très gros projets observée en 2017 se confirme en 2018 avec 12 projets à plus de 100 emplois générant à eux seuls 27% du total des emplois. Parmi ces 12 grands projets : 10 sont d'origine française et 8 concernent la Gironde.

Les projets étrangers représentent une part croissante des investissements en région depuis 2016. En 2018, avec 100 opérations pour 2 037 emplois, ils pèsent pour un tiers des projets exogènes en région, soit 34% des projets (+2 points vs 2017) et 29% des emplois (+3 points vs 2017).

En 2018, la Nouvelle-Aquitaine occupe ainsi le 6e rang des régions françaises pour l'accueil des investissements étrangers, tant en nombre de projets que d'emplois, soit une nette remontée de la performance relative, notamment sur le nombre d'emplois.

Pour mémoire, en 2017, la Nouvelle-Aquitaine était au 5e rang en nombre de projets et 7e en nombre d'emplois, et en 2016, 8e en nombre de projets et 10e en nombre d'emplois.

Le Royaume-Uni passe aussi de la 4e place des pays investisseurs en région en 2017 à la 1ère place en 2018 avec 13 projets pour 339 emplois, suivi par l'Allemagne (12 projets pour 286 emplois) et les Etats-Unis (12 projets pour 263 emplois). On peut y voir, sans pouvoir le confirmer pour l'instant, les prémices d'un « effet Brexit ».

Le type d'opération réalisée reste en proportion quasi identique à 2017 avec une forte dominante de projets de création de nouveaux sites (66%).

Parmi les 5 secteurs qui se démarquent, le secteur numérique représente à lui seul 19% des projets (+5

points vs 2017) et 19% des emplois (-3 points), suivi par l'activité de conseil aux entreprises, les secteurs aéronautique / naval / ferroviaire, le commerce et les services financiers.

Des investissements qui bénéficient à tous les territoires régionaux

Les investissements sont répartis entre les 3 grandes zones régionales, en cohérence avec leurs poids économiques : l'ex-Aquitaine reçoit 75% du flux global des projets d'implantation pour 77% des emplois, quand l'ex-Poitou-Charentes et l'ex-Limousin captent respectivement 16% et 9% des projets.

Tous les départements de Nouvelle-Aquitaine bénéficient d'investissements exogènes étrangers et français : à noter notamment que la Gironde accueille 51% des projets et 62% des emplois, suivie par les Pyrénées-Atlantiques (15% des projets et 9% des emplois) et la Charente-Maritime (6% des projets et 3% des emplois).

Et parmi les implantations remarquées en 2018, on peut citer celle de Deezer (leader du streaming musical, 40 emplois) à Bordeaux (33), ou celle de Forsee Power (système de batteries intelligentes, 300 emplois) à Chasseneuil-du-Poitou (86).

Pour aller plus loin

Ces chiffres sont issus de L'observatoire 2018 de l'attractivité de la Nouvelle-Aquitaine, une publication de l'Agence de Développement et d'Innovation de Nouvelle-Aquitaine, réalisée en collaboration avec ses partenaires : agglomérations, consulaires et agences locales et Business France concernant les investissements étrangers.

La Région Nouvelle-Aquitaine a en effet confié à l'Agence de Développement et d'Innovation, ADI Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre de sa mission « prospection et implantation d'entreprises en région », le recensement du flux des investissements exogènes créateurs d'emplois.

Cet exercice est réalisé sur la base de critères comparables d'une année et d'une région à l'autre : emplois créés et maintenus, annoncés à 3 ans par l'entreprise étrangère ou française, ayant son siège hors région, lors d'opérations de création de nouveau site, d'extension de site existant ou de reprise... selon trois sources :

- > Nos actions propres d'accompagnement à l'implantation d'entreprises
- > Les actions de nos partenaires territoriaux
- > Une veille presse approfondie, avec validation dans certains cas directement auprès des collectivités et/ou des entreprises concernées